

BUDGET PRIMITIF 2024

Rapporteur : Marie-Christine Dalloz

Mme Dalloz – Nous en arrivons au dernier rapport qui est le budget primitif 2024.

Avant d'aborder le budget départemental, il paraît utile de rappeler le contexte économique dans lequel s'inscrit le Département du Jura. La situation macroéconomique de la France, comme celle de la zone euro, était en 2003 moins favorable que celle de 2022. Pour 2024, la prévision de croissance est de 1,4 %, la prévision d'inflation est à hauteur de 2,5 %, bien sûr inférieure à celle de 2023.

Je rappelle qu'elle devrait être de 4,8 %, mais le niveau de 2,5 reste tout de même élevé.

À la suite de la première diapositive, quelques éléments de contexte pour les Départements.

2023 restera marquée par la baisse des recettes de DMTO (droits de mutation à titre onéreux) et une prévision de baisse en 2024 à hauteur de 15 %, par la baisse des recettes de TVA par rapport aux annonces qui avaient été faites en termes de progression et, parallèlement, par l'augmentation des dépenses sociales au-delà de l'inflation.

Vous voyez l'encadrement des dépenses de fonctionnement dans le cadre du programme de stabilité 2023-2027, avec l'évolution du plafond des dépenses de fonctionnement pour les années à venir.

Pour la part contributive dans cette maîtrise des dépenses des différentes administrations à la réduction du déficit public, il est à noter que les administrations publiques locales – dont nous sommes - seront concernées à hauteur de 18 % dans cet objectif. Pour l'heure, nous n'avons pas encore le détail de cet encadrement de nos dépenses réelles de fonctionnement, mais nous serons appelés à hauteur de 18 %.

La diapositive suivante vous retrace l'évolution des volumes votés dans le cadre des budgets primitifs de 2019 à 2024. Ainsi, en investissement en 2019, notre assemblée avait programmé 72 M€ et, en 2024, le président vous propose 81 M€. A noter un recul de 8,5 % par rapport à l'année 2023.

Concernant le fonctionnement : 246 M€ en 2019 et 285 M€ en 2024, avec une progression de 3 % entre 2023 et 2024.

Ces chiffres corroborent les constats précédents, à savoir la baisse des recettes et la hausse des dépenses de fonctionnement. Cette variation est principalement liée aux dépenses sociales qui représentent 39,3 % du budget 2024 et aux dépenses des ressources humaines qui se situent à 25,1 %.

Les autres postes de dépenses sont impactés par l'inflation à hauteur de 2,6 % dans le projet de budget.

Au global, le budget consolidé du Département du Jura se monte à 366,3 M€ avec :

7,1 M€ pour le laboratoire départemental d'analyses,

1,8 M€ pour le foyer départemental de l'enfance,

7,3 M€ pour l'aménagement numérique,

352,9 M€ pour le budget principal.

Il convient de préciser que le déploiement de la fibre optique s'achèvera en 2024, ce qui génère une baisse de 9,6 M€ sur ce budget annexe.

Voici les données synthétiques de ce projet de budget 2024.

Pour la première fois depuis 2019, l'évolution des dépenses est différenciée. En effet, les dépenses de fonctionnement augmentent plus et les dépenses d'investissement baissent. Les dépenses de fonctionnement représentent 283,2 M€ et 2,1 M€ au titre des frais financiers.

Quant aux recettes de fonctionnement, elles se situent à 326,5 M€. Ce qui permet de dégager une épargne brute de 41,2 M€ pour financer nos dépenses d'investissement dont le montant est de 81 M€. L'épargne brute, c'est la part en jaune. Cette épargne brute représente plus de 50 % de nos recettes d'investissement.

Le remboursement de la dette en capital s'élève à 14,4 M€, soit une baisse de 1,1 M€, conséquence de nos efforts de désendettement.

Les deux diapositives suivantes détaillent les évolutions des deux recettes qui ont baissé en 2023 et qui pourraient encore évoluer en 2024. En effet, en 2023, la notification aux collectivités de l'évolution du produit des recettes de TVA était à 5,1 points. Récemment, cette progression a été ramenée à 3,7. Élément que nous avons pris en compte dans notre DM2 avec une désinscription de recettes de TVA de 2 M€.

Pour 2024, le produit de la TVA est annoncé en hausse de 4,5 %. Pour notre Département, la recette de TVA se situe à 101,7 M€ dont 87,1 M€ au titre de la compensation du foncier bâti et 14,6 M€ au titre de la TVA CVAE.

La deuxième diapositive traite de la variation des DMTO (droits de mutation à titre onéreux) d'août 2022 à août 2023. Pour le Jura, l'augmentation des prix sur les 12 derniers mois a été significative (environ 4,8 %) et à ce jour la baisse des transactions reste modeste et n'a pas encore été affectée par la hausse des taux d'intérêt. Le gouvernement table sur une stabilité des DMTO, mais le Haut Conseil des finances publiques juge cette hypothèse optimiste. Comme vous pouvez le constater, il existe des différences importantes entre les territoires urbains et les territoires ruraux.

Concernant l'évolution de l'épargne brute de 2015 à 2022, il convient de noter que le niveau reste élevé pour le Département (proche de 13 %) malgré une légère baisse entre 2023 et 2024 de 1,8 M€. Mais à plus de 41 M€, c'est une évolution très intéressante.

À la fin de l'exercice 2023, l'encours de la dette du Jura sera arrêté à 68 M€, en baisse de 16 M€ par rapport à 2022. 16 millions de moins par rapport à 2022, nous revenons ainsi au niveau de dette constaté il y a 30 ans. C'est la garantie de notre possibilité à investir pour l'avenir et remplir les missions liées à nos compétences.

La capacité de désendettement du Département à rembourser sa dette est estimée à 1,1 année, identique à celle de 2022. Le graphique atteste des efforts fournis sur ce sujet, que ce soit remboursements par anticipation, réinscriptions, réaménagements des taux. Il faut souligner que la moyenne nationale des Départements se situe, en termes de capacité de désendettement, à 4 ans. Vous voyez que la situation du Jura est tout de même bien meilleure, donc de 4 ans à 1,1 année. Il est important de le remarquer.

La diapositive suivante vous résume les crédits adoptés par thématique et par mission, avec le pourcentage représentatif de chacune dans le budget 2024.

Le premier poste est bien sûr celui des affaires sociales puisqu'il représente 39 % de l'ensemble de notre budget. Ensuite, ce sont les affaires générales et les ressources humaines (22 %). Viennent ensuite les collèges, les bâtiments, les routes et l'aéroport pour 15 %.

Dans le compte administratif, regardons l'évolution de l'annuité de la dette de 2011 à 2024. La gestion active de la dette et l'effort de désendettement nous conduisent à un encours historiquement bas de 68 M€ en 2024. Cela a permis de réduire le remboursement à un niveau inférieur à celui de 2012. Quant à la charge d'intérêt, elle reste équivalente à son niveau de 2023 malgré la hausse des taux d'intérêt. Nous sommes à 1,7/1,7.

Le président avait souhaité que nous puissions dégager des marges de manœuvre. Le graphique que vous avez à l'écran évoque complètement cette dimension.

La section d'investissement s'équilibre à 81 M€. Elle intègre les dépenses d'équipement qui ont été détaillées dans tous les rapports que nous avons étudiés dans le cadre de ce budget, auxquelles il convient d'ajouter le remboursement de la dette en capital pour 14,4 M€.

À noter que pour la première fois depuis 2019, le montant global d'investissements votés au budget primitif diminue par rapport à celui de l'année précédente du fait de l'achèvement du déploiement de la fibre optique. Pour autant, les investissements en maîtrise d'ouvrage du Département continuent de progresser pour atteindre 47,5 M€ en 2024.

En conclusion, la situation financière du Département du Jura est très satisfaisante, elle est saine pour appréhender l'avenir avec volontarisme. Les dépenses de fonctionnement progressent plus rapidement que les recettes, mais nous avons su mettre en cohérence nos dépenses réelles de fonctionnement avec les politiques publiques dont nous avons la compétence. Les dépenses d'investissement représentent 22 % du budget, en partie financées par une épargne brute importante et par le recours à un emprunt modéré à hauteur de 18 M€.

Notre capacité de désendettement est de 1,1 année, très inférieure à la moyenne des autres départements. Une attention particulière a été portée sur l'ajustement du volume de nos investissements. C'est un gage de flexibilité pour nous adapter aux aléas qui pourraient nous impacter dans l'avenir et, au-delà de cet acte comptable, le budget 2024 garantit la cohésion sociale et les investissements pour l'avenir de tous les Jurassiens.

M. le Président – Merci Madame Dalloz.

J'ai une petite question, Monsieur Barthelet.

Les 80 M€ de la fibre, vous les mettez dans quelle catégorie par rapport à votre histoire d'investissements verts ?

M. Barthelet – À mon avis, on ne les mettrait pas dedans.

Il faut les faire, mais ils ne compteraient pas dans ceux qu'il faudrait faire en plus. En gros, on renouvelle notre réseau, on le modernise, mais on ne réduit pas vraiment beaucoup notre impact carbone en transformant le cuivre en fibre.

M. Bréro – On est entre la théorie et la pratique. Thomas, j'entends bien ce que tu dis, les Jurassiens avaient bien besoin de la fibre. Il fallait donc bien la faire. Donc sur l'utilité, tu es d'accord avec nous ?

(Réponse inaudible).

M. le Président – Sur ce rapport, quelles sont vos remarques, réflexions diverses et variées ? Monsieur Barthelet.

M. Barthelet – Il y a en effet des investissements qui sont nécessaires. L'enfance et tout cela, ce sont des investissements nécessaires pour la vie des Jurassiens. Et il y a la vie aujourd'hui, donc à court terme et à moyen terme.

Mais à un moment, il y a aussi « est-ce qu'on veut que notre planète soit vivable à plus long terme ? » et là, on parle à horizon 2050 et pour cela, il y a d'autres trucs qui se rajoutent, qui vont nous coûter encore plus cher, ceci juste pour que notre planète soit vivable.

Nous allons survivre à la hausse des eaux, c'est sûr. Pour ce qui est du climat, de la sécheresse, je ne sais pas si on va bien le vivre. Donc pour éviter ces choses-là, il faut en plus que l'on refasse d'autres investissements supplémentaires. C'est de cela dont je parlais. C'est supplémentaire et aujourd'hui, ce BP 2024, ce sont des investissements en moins. La rapporteur l'a dit, c'est moins que l'an dernier...

M. le Président – Je ne suis pas forcément d'accord. Vous êtes un pousse-au-crime.

M. Barthelet – On met même 10 M€ de moins. Il y a un mois, au DOB, c'était 80 M€ et maintenant, c'est 60 M€. Donc même par rapport à il y a un mois, on baisse.

M. le Président – Quand vous tenez ce raisonnement, vous êtes un pousse-au-crime parce qu'à un moment donné, il faut savoir raison garder et il y a des niveaux d'investissement qu'une collectivité comme la nôtre peut se permettre et, après, il y a un étalement dans le temps qui fait que vous avez un côté raisonné-raisonnable.

Vous me dites « 12 M€ par an ». Je vous dis que c'est possible si vous intégrez bien évidemment, dans ces 12 M€, les investissements nécessaires au fonctionnement de la collectivité. Et quand, par exemple, on parle des foyers de l'enfance, qu'on va faire des bâtiments neufs, on va bien évidemment prendre précaution pour que les consommations d'énergie soient les plus adaptées possibles. Pour moi, cela y rentre de plein champ.

Les investissements qui permettent le numérique pour éviter aux gens de se déplacer entrent aussi de plein champ dans cette affaire-là. C'est-à-dire que tout investissement contribue, quelque part, d'une manière ou d'une autre, à améliorer la situation puisqu'ils sont généralement faits pour cela. Je ne connais pas beaucoup d'investissements qui la dégradent. C'est ce qu'il faut intégrer dans votre raisonnement parce qu'autrement, on a un pousse-au-crime à l'investissement.

C'est comme chez vous ; vous n'allez pas investir deux fois plus que nécessaire, surtout si vous n'avez pas les moyens. Il faut donc savoir raison garder et c'est ce que je contesterais un peu dans votre analyse.

C'est pour cela que je vous ai posé la question par rapport aux 80 M€ d'investissement de la fibre, répartis sur 2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023, donc 7 ans. Ce qui fait déjà plus de 10 M€ par an. Si, en plus, il fallait remettre 12 M€... vous étiez le conseiller de mon prédécesseur ? (*Réponse inaudible*). Voilà ! C'est donc probablement ce qui explique cela. Ce qui nous a obligés à beaucoup d'efforts derrière, vous l'avez vu ? (*Réponse inaudible*).

Il a bon dos, Jaques Moins !

Voilà pour le chapitre investissements.

Est-ce qu'il y a d'autres analyses, d'autres réflexions ? Madame Brulebois.

Mme Brulebois – Président, est-ce qu'on est sur le vote du budget ?

M. le Président – Oui. Je te rassure, Danielle !

Mme Brulebois – Revenons aux réalités. Sachant qu'un budget, c'est souvent tirer des plans sur la comète puisqu'il n'y a qu'une chose qui compte, c'est le compte administratif. On verra donc au compte administratif la situation exacte.

Je prends bonne note que vous dites que le Département du Jura bénéficie d'une situation financière satisfaisante qui est le fruit de votre bonne gestion...

M. le Président – De notre bonne gestion.

Mme Brulebois – C'est aussi le fruit du maintien des recettes et du soutien de l'Etat. Il faut tout de même le dire puisque Madame la Députée, rapporteur du budget a fait une parenthèse sur la situation financière de la France par rapport à notre budget départemental. Il faut donc tout de même reconnaître que nous avons des recettes fiscales directes et indirectes qui sont dynamiques, ce qui est tout de même dû à la bonne situation économique et financière de la France depuis quelques années. Et même si actuellement nous sommes en période de stagnation de la croissance, la croissance a tout de même été positive sur les trois précédents trimestres.

On peut remarquer que la France n'est pas en récession alors que tous les pays aux alentours, y compris l'Allemagne, le sont. Il faut tout de même le souligner.

Après, vous dites que c'est une bonne gestion sur le remboursement de la dette. On vous l'a dit, nous n'avons pas toujours été d'accord sur le fait de rembourser des emprunts à des taux très faibles alors qu'on aurait pu investir davantage plutôt que de rembourser de l'emprunt. Là-dessus, nous en avons discuté.

Ensuite, nous allons voter votre budget, président, et je vais vous expliquer pourquoi.

Sur les recettes, on l'a dit, vous avez à mon sens une prévision à peu près juste, encore que, comme je l'ai dit, il n'y a que le compte administratif qui pourra vérifier cela, avec un autofinancement de 41 M€.

Vous avez mis 141 M€ sur le social. On sait que ce sont des dépenses calibrées ; on ne peut pas faire autrement. Nous n'allons donc pas voter contre. Nous n'allons pas voter contre vos 141 M€ du social.

Il y a un poste important, c'est celui du personnel. Vous avez revalorisé le personnel. Nous n'allons pas voter contre la revalorisation du personnel.

Vous mettez 25 M€ sur les routes. C'est bien. C'est un gros effort. Nous n'allons pas voter contre.

Après, vous mettez 14,8 M€ sur les collèges et les bâtiments. Nous trouvons que ce n'est pas assez, président, mais ce n'est pas une raison pour voter contre le reste. Nous pensons qu'il faut véritablement un plan sur les collèges du Jura, comme cela a été fait par le passé, un plan prévisionnel d'investissements. Parce qu'il y a des collèges, comme celui de Bletterans par exemple, où il y a de gros besoins d'investissement et où on n'en a pas vu beaucoup depuis quelque temps.

Ensuite, vous avez augmenté tout ce qui est association. Je vous en remercie.

Pour toutes ces raisons et comme, tout au long de l'année, nous votons à 90 % tous les rapports en commission permanente, nous sommes clairs et sincères parce qu'en France, il y a malheureusement un dogme qui dit que quand on est dans l'opposition, on ne vote pas de budget. Nous ne sommes pas dans votre majorité, mais il y a, en France, un dogme qui dit qu'on ne vote pas le budget quand on est dans l'opposition. C'est ce qui fait que la Première ministre est obligée de prendre le 49.3 pour toutes les lois de finances. Parce que l'opposition dit que si elle vote le budget, on va dire qu'elle est dans la majorité.

Mais c'est là un dogme français parce que partout ailleurs, dans les pays européens, les gens arrivent à trouver des consensus et à voter ensemble les choses.

Nous, nous refusons ce dogme et ce n'est pas pour cela que nous ne voulons pas voter un budget pour lequel nous sommes d'accord sur trois quarts des choses. C'est dans l'intérêt des Jurassiens. C'est donc dans l'intérêt des Jurassiens que nous votons ce budget. Ce n'est pas parce que nous sommes dans votre majorité.

Et je voudrais bien que, de temps en temps, les autres collectivités prennent un peu de bon sens et le sens de l'intérêt général pour dire qu'on ne fait en effet pas tout ce qu'on voudrait, mais que comme la presque totalité va dans le bon sens, on vote le budget. J'aimerais bien que ce soit pareil au niveau de l'Etat et au niveau des autres collectivités. Parce qu'on ne peut pas toujours être d'accord sur tout, mais il faut trouver un consensus sur l'essentiel. C'est ce qui est fait dans les autres pays, mais pas en France parce qu'en France, les partis ont fait que – et c'est un dogme de parti, un dogme partisan – si on vote le budget, c'est qu'on est dans la majorité.

Eh bien nous, nous votons le budget et nous ne sommes pas dans la majorité !

M. le Président – Bravo Madame Brulebois !

Vous aurez peut-être de bonnes surprises demain, mais c'est une autre histoire concernant la vie parlementaire.
Madame Dalloz.

Mme Dalloz – C'est juste une précision et je ne reviendrai pas sur les propos de ma collègue au niveau de l'équilibre du budget et du contexte macroéconomique. Je voudrais juste préciser à ma collègue que les remboursements d'emprunts qui ont été faits par anticipation, ils n'ont jamais été faits sur des taux bas. C'étaient des taux variables avec un risque de progression, ce qui nous a permis d'assainir très sérieusement notre dette et je remercie le travail des services à ce titre-là. Il y a en effet eu un travail intéressant de fait.

Mais nous n'avons pas remboursé par anticipation des taux très bas et qui étaient favorables pour l'avenir, bien évidemment et je les en remercie.

M. le Président – Y a-t-il d'autres interventions ? Madame Plathey.

Mme Plathey – Merci Président.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, nous ne sommes pas dans la majorité et nous sommes bien dans une opposition, mais une opposition constructive et, depuis le départ, nous avons toujours dit que nous ferions vivre le débat d'idées et que quand nous ne serions pas d'accord avec vous, nous vous le dirions.

Nous avons, durant ces deux jours, débattu sur le budget 2024 de notre assemblée départementale et, au-delà des éléments budgétaires, ce fut un point fort de notre vie démocratique et cela a vraiment été l'occasion de débattre sur les grands enjeux auxquels nous devons faire face tous ensemble mais pas toujours en étant d'accord.

Le premier enjeu, c'est d'abord de faire face à notre mission première qui est la solidarité, solidarité pour accompagner le vieillissement, la perte d'autonomie, protéger nos enfants, accueillir les mineurs non-accompagnés, soutenir les projets autour de l'insertion et que chacun puisse bénéficier d'un logement digne à un coût supportable.

Nous sommes garants du modèle social français. Nous devons donc être à la hauteur de ce défi.

Sur cette question, comme nous l'avons exprimé durant le débat, nous ne sommes pas entièrement d'accord avec vos propositions, notamment sur la politique de l'enfance et de la prévention spécialisée.

Le deuxième enjeu se situe au niveau de la transition écologique. Les dérèglements de notre climat et de notre écosystème s'accroissent et nous le subissons de manière violente pour certains d'entre nous. Nous avons dépassé le stade du constat. Il faut, demain, accélérer notre mutation et accompagner les territoires dans cette démarche : alimentation, ressource en eau, préservation des milieux naturels et des espèces vivantes, transition énergétique.

Sur cette question, le budget que vous nous proposez manque d'ambition. Thomas vous l'a démontré il y a quelques minutes.

Le troisième enjeu se trouve dans le besoin de vitalité démocratique. Nous devons nous efforcer de rechercher davantage encore le dialogue et la coopération avec nos partenaires, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, avec l'ensemble des acteurs du territoire ensuite, mais aussi en rapprochant toujours plus notre institution des citoyens. Là encore, la concertation reste difficile et demande des efforts de tous côtés pour coopérer.

Cette année encore, le contexte général et les mutations que nous vivons viennent nous percuter assez violemment et s'accroissent. Nous n'avons pas d'autres choix que de nous adapter et, pour cela, développer de nouvelles alternatives, accepter de rompre avec nos habitudes, faire un pas de côté pour changer d'angle de vue et saisir les projets innovants qui proposent des réponses réalistes à ces défis. « Réalistes » est important pour qu'on ne nous dise pas, après, que nous avons des idées farfelues et que nous sommes dans l'utopie.

Aujourd'hui et pour toutes ces raisons que nous venons d'évoquer, votre proposition de budget ne répond pas pleinement, selon nous, à la transition que nous devons mettre en œuvre. Nous voterons donc contre le budget 2024.

M. le Président – Y a-t-il d'autres prises de parole ?

Mme Dalloz – J'ai oublié de préciser, Monsieur le Président, que la commission, par 10 voix pour et 1 voix contre, avait émis un avis favorable sur ce projet de budget.

M. le Président – Monsieur Buchot.

M. Buchot – Je constate tout de même qu'un effort est fait dans le cadre du développement durable. Nous y sommes tous attachés. On ne peut pas accéder aux demandes du collègue Barthelet, on l'a bien compris, parce que ce serait un effort financier considérable et on ne peut pas se lancer dans une telle aventure comme cela.

Par contre, au niveau de la transition énergétique et pour les bâtiments, j'y suis très attaché et je rejoins la collègue Danielle Brulebois, il y a eu des travaux de fait sur les collèges. Je pense qu'il y en a encore à faire, mais il faut vraiment continuer dans cette démarche d'isolation des bâtiments afin qu'on puisse au moins économiser de l'énergie.

Voilà ce que je voulais dire. Sinon cela va dans le bon sens, bien entendu.

M. le Président – Y a-t-il d'autres prises de parole ? (*Néant*).

Je ne vais pas répondre, mais apporter ma propre analyse.

J'ai oublié une information sur le calendrier des prises de décisions du Conseil constitutionnel. Il se peut que ce soit mon dernier budget au Conseil départemental et je tenais à remercier tout particulièrement chacun d'entre vous puisque ce résultat est une œuvre collective. Vous me permettrez de distinguer le travail de Madame Dalloz à mes côtés en tant que rapporteur du budget.

Le poste de rapporteur du budget est un poste très important et je tiens vraiment à le souligner parce que cela permet d'avoir un éclairage de même niveau entre deux élus, lors de certaines réflexions, avec des hésitations, et cela permet de conforter et parfois de changer de position.

De manière globale, je vais dire que ce budget convient parfaitement à ce que je désirais lorsque je suis arrivé, en 2015, et que la situation me paraissait trop déséquilibrée. Après, chacun voit midi à sa porte.

Lorsque j'avais sollicité le vote de mes collègues pour être président du Département, je leur avais dit que je demanderais des efforts très importants pour réduire la dette puisque je parlais du principe qu'avec une dette pareille – et d'ailleurs les banquiers me l'ont vite précisé par la suite –, on n'aurait pas pu tenir très longtemps et qu'il fallait donc faire les efforts nécessaires pour parvenir à rééquilibrer la situation et pour se donner de nouvelles possibilités pour l'avenir, en particulier sur nos compétences. Parce que vous voyez bien que nous sommes toujours jugés par l'extérieur et nous sommes jugés sur la manière dont nous gérons nos compétences.

Avec un reportage d'Elise Lucet qui va dans une MECS quelconque de France et de Navarre, si elle y relève des anomalies, le lendemain matin vous avez dans la presse : « *il faut retirer la compétence au Département qui gère mal l'enfance* ».

On est en effet dans des caricatures de cette nature et c'est pour cela qu'il faut être particulièrement précautionneux dans ce monde par trop médiatique et donc gérer ses compétences de la meilleure des manières.

C'est pour cela qu'il fallait qu'on retrouve cette capacité à investir et ceci dans nos murs, si je puis dire.

Madame Tréboz me rappelait que nous avons 80 sites à gérer au niveau du département. Ce sont donc 80 sites qui seront, demain, source d'amélioration, de qualité de vie, etc., pour nos salariés, pour tous ceux que nous accueillons. Ils doivent être aussi construits dans un souci d'économie d'énergie, comme il le faut aujourd'hui. Il n'y a pas besoin de se prétendre détenteur d'une nouvelle idéologie pour arriver à ce résultat-là.

Si, dans le temps, ils faisaient des habitats qui étaient de vraies passoires thermiques, c'est parce qu'ils n'avaient pas le souci du coût de l'énergie. C'est ce souci-là qui a fait que depuis un certain nombre d'années, nous essayons d'améliorer les choses. Ce n'est pas qu'ils étaient bêtes dans le temps, loin s'en faut, mais ils s'adaptaient à la situation comme l'homme sait le faire. Ce qui le caractérise, c'est qu'il sait s'adapter aux évolutions qu'il crée parfois lui-même.

On ne va pas faire un cours de philosophie aujourd'hui, ce n'est pas le moment.

Mais je voudrais tout de même rappeler à Monsieur Barthelet que la baisse de la dette génère *grosso modo* pour le Département – si je prends la situation de 2015 – une économie entre 12 et 15 M€ par an.

Vous voyez donc qu'en ayant agi de manière sérieuse, nous avons déjà le « magot » pour envisager les investissements concernant la transition énergétique à laquelle vous tenez beaucoup.

Ceci étant, nous avons de belles choses à prévoir dans les années à venir avec le regroupement des services. Je suis vraiment content d'avoir contribué à ces acquisitions foncières qui vont nous permettre de réaliser cet objectif.

Il me semble que nous avons une reconnaissance de la population, contrairement à ce que vous dites, Madame Plathey, mais je crois qu'il y a vraiment une reconnaissance de la population à notre action. On le voit par exemple avec tous les retours que je peux avoir du monde associatif. Nous avons le retour des élus qui, somme toute et même si les trois premières années ont été difficiles, ont été particulièrement reconnaissants de l'effort qui a été fait lors du Covid.

L'ensemble de ces points m'amène à dire que finalement, notre assemblée se positionne très bien dans l'échiquier départemental. Elle joue son rôle au travers des compétences de belle manière et j'en remercie les services. Elle s'inscrit aujourd'hui dans une volonté de jouer un rôle politique avec l'agence d'ingénierie et j'ose espérer que la suite qui sera donnée à cette institution politique... car c'en est une contrairement à ce que certains voudraient nous faire croire, ce n'est pas un service mis à disposition, c'est un service politique partagé entre les élus du Département et les présidents d'EPCI pour construire un projet commun. Cette agence d'ingénierie devrait donc nous permettre de consolider encore vraiment le positionnement du Département avec les communautés de communes et les communes comme étant le véritable outil du développement local et de la qualité de vie de nos administrés.

Je terminerai en remerciant chacun d'entre vous pour le soutien que vous avez très souvent manifesté dans ces constructions budgétaires.

Je veux remercier tous les services qui travaillent ardemment à la mise en place de toutes ces documentations et qui travaillent également ardemment à la gestion de notre institution. Je crois que si nous avons atteint ce résultat-là, c'est parce que cela a été, comme j'aime le répéter, une œuvre collective qui a repositionné le Département de la plus jolie des manières dans l'échiquier politique jurassien.

Je vous remercie de votre attention.

Nous allons partager le verre de l'amitié.

Que fait-on après ?

Mme Tréboz – Il faut voter le budget.

M. le Président – Je l'oublie à chaque fois ! Mais c'est parce que les groupes s'expriment.

Nous allons donc finir avec ce feu d'artifice que va constituer le vote du budget.

Mesdames et Messieurs, sur ce budget, qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Qui est pour ?

Pour une fois, on va se faire plaisir. Quelle belle forêt !

Merci à tous. Nous allons partager le verre de l'amitié.

Nous remettons la médaille du travail à nos agents méritants, fidèles, loyaux à 16 h 30. Je compte sur votre présence pour leur manifester toute votre amitié.

La séance prend fin à 12 h 23.